



DANCE'S PASSION



CONDITIONS GENERALES 2022-2023

- Assurance obligatoire de 12.50 € payable à l'inscription + 12.50 € de frais d'inscription, non remboursable en cas de désistement.
 - **Les cotisations se règlent au début de chaque mois. Elles doivent être réglées au (avant le)1^{er} cours du mois effectué. Si aucun paiement n'est intervenu pour le 10 du mois, une pénalité de 5€ sera automatiquement ajoutée à la mensualité due. Si malgré ce rappel aucun paiement n'est intervenu, l'élève ne sera plus autorisé à participer au(x) cours.**
 - **Aucun remboursement ni aucune diminution de mensualité** ne seront accordés, pour l'une ou l'autre absence, quelle qu'en soit le motif (**Même sous certificat médical**, voyage scolaire, classe verte, classe de neige, camps scout, examens, quarantaine, arrêt forcé de l'école). Il sera néanmoins possible de récupérer le ou les cours manqué(s) dans le courant du même mois ou du mois suivant dans la discipline de votre choix si le calendrier et les disponibilités le permettent. Cette possibilité est **la seule alternative** !
 - Le chignon (pour les filles évidemment) est **OBLIGATOIRE** pour les cours de classique, et cheveux très bien noués pour les autres cours.
 - L'équipement réglementaire de l'école est aussi **OBLIGATOIRE** et ce 2 mois au plus tard après l'inscription. Renseignements au secrétariat, possibilité de l'acheter sur place.
 - L'école est ouverte toute l'année scolaire et organise des stages de danse durant les congés.
 - Les élèves (de Classique) participeront à un examen de fin d'année.
 - Tous les élèves participeront au grand Gala le 28 mai 2023 (Spectacle au Palais de Beaux-Arts de Charleroi). Il vous sera demandé une participation à régler **au plus tard le 15 décembre 2022 NON REMBOURSABLE.**
- Pour la création et le nettoyage des costumes, de :
- 10 € pour chaque élève qui effectue 1h/semaine
 - 15 € pour chaque élève qui effectue 2h/semaine
 - 20 € pour chaque élève qui effectue 3h et + /semaine
- L'école décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
 - L'école décline également toute responsabilité vis-à-vis des enfants qui sont en attente d'un cours et qui sortent du bâtiment (en dehors des cours ils ne sont pas sous surveillance).
 - Toute absence de l'élève non excusée au-delà de 3 semaines consécutives entraînera la suppression de son inscription.

Bernimont Sabine
Gsm : 0476/50.22.65.

Site internet : www.dancespassion.be

E-mail: sabinedancespassion@outlook.com

Nom de l'élève : _____

Date : ____ / ____ / ____.

Nom du parent : _____ déclare avoir reçu un exemplaire des conditions générales.

Signature (parentale pour les mineurs) précédée de la mention « lu et approuvé » en toute lettre